
APPENDIX

POETARUM

CYNEGETICORUM.

I

EPITAPHIUM CANIS VENATRICIS¹.

GALLIA me genuit². Nomen mihi divitis undæ
Concha dedit³, formæ nominis aptus honos.
Docta per incertas audax discurrere silvas,
Collibus hirsutas atque agitare feras.
Non gravibus vinclis unquam consueta teneri,
Verbera nec niveo corpore sæva pati;
Molli namque sinu domini dominæque jacebam,
Et noram in strato lassa cubare toro.
Nec plus⁴, quam licuit muto, canis ore loquebar:
Nulli latratus pertinuere meos.
Sed jam fata subi, partu jactata sinistro,
Quam nunc sub parvo marmore terra tegit⁵.

II

IN JUVENALEM VENATOREM¹.

EXCIPIT² ingentem Juvenalis fortior aprum:
Incumbens humero, lævo pede pronior³ instat,
Et spumantis adhuc morsum de vulnere fraudat.

APPENDICE

DES POÈMES

SUR LA CHASSE.

I

ÉPITAPHE D'UNE CHIENNE DE CHASSE.

La Gaule m'a vue naître. Je portais le nom d'un riche
coquillage, et ce nom convenait à ma beauté. Je savais
battre sans crainte les taillis dangereux, et poursuivre
dans les montagnes les bêtes furieuses. Jamais je ne con-
nus les lourdes chaînes, jamais je ne souffris le fouet
cruel. J'étais blanche. Je m'étendais mollement sur le
sein de mon maître et de ma maîtresse; et, quand j'étais
lasse, je me reposais sur leur lit. Ma langue était muette;
personne ne redouta mes aboiements. Je suis morte en
mettant bas au milieu des douleurs; et maintenant la
terre cache ma dépouille sous un petit monument de
marbre.

II

SUR LE CHASSEUR JUVÉNAL.

L'intrépide Juvénal va percer un sanglier énorme.
L'épaule inclinée et le pied gauche en avant, il lui porte
un coup terrible, et se dérobe aux morsures de l'animal
écumant.

III

DE APRO.

INVADUNT¹ post terga suem : stat torvus in ira².
 Creticus³ excutitur lunato dente⁴ rebellis⁵,
 Quem socius morsu auxilians defendit in hoste⁶.

IV

AD DIANAM¹.

MUNERE te hoc dono, Latonia, sancta virago² :
 Cornigeram³ cepi, virtute et laude potitus⁴,
 Exuviisque ejus⁵ templum tuum decoravi.

III

SUR UN SANGLIER.

Deux chiens crétois attaquent par derrière un sanglier qui les menace avec fureur. L'un, malgré son acharnement, est repoussé par ses dents recourbées; l'autre vole à son secours, et le garantit par ses morsures des coups de l'ennemi.

IV

A DIANE.

Fille de Latone, vierge pure, accepte ce présent : je t'offre une biche qui n'a pu échapper à ma poursuite et à mon adresse. Je veux orner ton temple de sa dépouille.

NOTES

DE L'APPENDICE DES POÈMES SUR LA CHASSE.

ÉPITAPHE D'UNE CHIENNE DE CHASSE.

1. — Cette pièce, tirée de l'Anthologie latine de Burmann, ne manque pas d'élégance, et paraît être d'un ancien poète. Elle est néanmoins inférieure à celle de Martial (liv. xi, épigr. 6g) sur le même sujet :

Epitaphium canis Lydiae.

Amphitheatrales inter nutrita magistros
 Venatrix, silvis aspera, blanda domi,
 Lydia dicebar, domino fidissima Dextro,
 Qui non Erigones mallet habere canem,
 Nec qui Dictæa Cephalum de gente secutus,
 Luciferæ pariter venit ad astra deæ.
 Non me longa dies, nec inutilis abstulit atas,
 Qualia Dulichio fata fuere cani.
 Fulmineo spumantis apri sum dente perempta,
 Quantus erat, Calydon, aut, Erymanthe, tuus.
 Nec queror, infernas quamvis cito rapta sub umbras :
 Non potui fato nobiliore mori.

2. — *Gallia me genuit* (v. 1). Les chiens gaulois, comme on peut en juger d'après Xénophon, Grattius, Oppien, Némésien et Pollux, étaient fort estimés pour la chasse; ils étaient connus sous les noms de *Vertraha*, *Vertagus* ou *Gallicus*. Ovide (*Métam.*, liv. 1, v. 533) compare Apollon poursuivant Daphné à un chien gaulois près d'atteindre un lièvre :

Ut canis in vacuo leporem quum Gallicus arvo
 Vidit, et hic prædam pedibus petit, ille salutem :
 Alter in hæuro similis, jam jamque tenere
 Sperat, et extento stringit vestigia rostro :
 Alter in ambigno est an sit deprensus, et ipsis
 Morsibus eripitur, tangentiaque ora relinquit :
 Sic deus, et virgo est; hic spe celer, illa timore.

NOTES.

279

3. — *Concha dedit* (v. 2). On présume que cette chienne de chasse pouvait s'appeler *Murex* ou *Margarita*.

4. — *Nec plus* (v. 9). Si l'on songe au reproche que Grattius fait aux chiens d'Étolie, on sera tenté de substituer *Nec plus* à *Et plus*. « Ils lancent, dit-il, en aboyant un sanglier qu'ils n'ont pas encore aperçu, et rendent par là un perfide service aux chasseurs, en effrayant la bête par leurs cris. » La leçon vulgaire rend la pensée insignifiante; elle fait dire à la chienne : « Je n'étais pas muette, et personne ne craignit mes aboiements. »

5. — *Tegit* (v. 12). Il s'agit d'un monument qui existe déjà. En conséquence je préfère *tegit* à *teget* que donne l'édition de Lemaire.

SUR LE CHASSEUR JUVÉNAL.

1. — Ces trois vers sont la description d'un tableau de chasse. Ils forment une peinture animée.

2. — *Excipit* (v. 1). Ce verbe est consacré pour exprimer la défense intrépide d'un chasseur qui reçoit et repousse bravement l'attaque d'une bête féroce. Virgile a dit (*Én.*, liv. x, v. 387) :

..... Incautum crudeli morte sodalis
 Excipit, atque ensem tumido in pulmone recondit.

3. — *Incumbens... pronior* (v. 2). L'attitude du chasseur est parfaitement représentée par ces deux mots. On lit de même dans Virgile :

..... Calcemque terit jam calce Diorea
 Incumbens humeris.

(*Én.* lib. v, v. 325.)

On peut remarquer que Virgile a mis *humeris* au pluriel, parce qu'il parle d'un homme qui court, tandis que l'auteur de l'inscription a employé tout aussi justement le singulier *humero*, parce qu'il s'agit, dans son tableau, d'un chasseur qui tient son épieu en arrêt, une épaule et un pied en avant, pour porter un coup plus vigoureux.

SUR UN SANGLIER.

1. — *Invadunt* (v. 1). Il faut sous-entendre *canes* ou *venatores*.

2. — *Stat torvus in ira* (v. 1). Expression poétique qui représente bien un sanglier furieux lançant sur les chasseurs et sur les chiens un regard foudroyant.

3. — *Creticus* (v. 2). Les chiens crétois étaient aussi renommés pour leur force que ceux de Laconie. *Pugnaces Cressæ*, dit Sénèque. Xénophon les réserve pour la chasse au sanglier.

4. — *Lunato dente* (v. 2). Les défenses du sanglier ont la forme d'un croissant. Calpurnius, dans sa sixième églogue, emploie la même image en parlant des ornements d'un cerf apprivoisé :

..... Ubi pendulus apri
Dens sedet, et nivea distinguit pectora luna.

(v. 45.)

5. — *Rebellis* (v. 2). Cette épithète est évidemment synonyme de *pugnax*, *reluctans*, *resistens*.

6. — *In hoste* (v. 3). La préposition *ab* semblerait ici plus juste que la préposition *in*.

A DIANE.

1. — Cette inscription pâlit auprès de la précédente. Le premier vers est lourd, le second barbare, et le troisième renforce sa platitude d'une faute de quantité.

2. — *Sancta virago* (v. 1). Virgile a dit : *Juturna virago*, Ovide : *Flava virago*, et Sénèque : *Diva virago*.

3. — *Cornigeram* (v. 2). Cette épithète, employée comme substantif, atteste une époque de décadence. Si l'on sous-entend *cervam*, elle manque de justesse; car les biches n'ont point de cornes; et cependant le mot *biche* est précisément celui que réclame la nature de l'offrande.

4. — *Virtute et laude potitus* (v. 2). Naïveté orgueilleuse, qui ne trahit pas moins l'ignorance de la langue que celle des convenances.

5. — *Exuviisque ejus* (v. 3). Un commentateur réforme ainsi ce vers :

Exuviis cujus templumque tuum decoravi.

Un autre se contente d'y ajouter une syllabe :

Exuviisque ejus templum tuum condecoravi.

Dans ce dernier cas, *tuum* n'aurait qu'un seul temps. Mais aucun remède ne peut guérir un vers aussi malade. Il eût mieux valu le refaire ainsi que les deux précédents.

VALERIUS CATON

TRADUCTION NOUVELLE

PAR M. CABARET-DUPATY

Professeur de l'Université.